



Fédération des Chasseurs du Bas-Rhin
Espace Chasse et Nature – Chemin de Strasbourg
67170 Geudertheim
Tél. : 03.88.79.12.77 Fax : 03.88.79.33.22

Modalités d'inscription et descriptif des formations du permis de chasser

Contenu :

- o 1 journée de formation théorique **OBLIGATOIRE** qui a lieu à l'Espace Chasse et Nature à Geudertheim (salle de réunion du Cyné'tir) de 8H15 à 12H00 et de 13H30 à 18H30.
- o 1 demi-journée (matin ou après-midi) de formation pratique initiale **OBLIGATOIRE** au centre du permis de chasser du Herrenwald à Brumath. Armes et munitions fournies.
- o 1 demi-journée (matin ou après-midi) de formation pratique complémentaire. Armes et munitions fournies.

Choix de la session : voir calendrier 2018 au verso

Coût : (manuel et DVD compris, remis à l'entrée de la salle lors de la formation théorique)

- ↳ Pour les candidats de plus de 18 ans : 100 €
- ↳ Pour les mineurs de moins de 18 ans : gratuit

Caution Obligatoire pour tous :

- o 100 € par chèque, libellé à l'ordre de la FDC 67, encaissé uniquement en cas absence non justifiée aux formations ou à l'examen.

Conditions d'inscription et restrictions :

Le formulaire ci-joint doit être retourné à la FDC 67 dûment complété et accompagné :

- o pour les candidats majeurs, d'un chèque de 100 €, libellé à l'ordre de la FDC 67 + un chèque de caution de 100 € libellé à l'ordre de la FDC 67.
- o pour les candidats mineurs : un chèque de caution de 100 € libellé à l'ordre de la FDC 67.

Toute formation entamée est due et la partie non suivie ne pourra être remboursée.

Le nombre de places étant limité, nous vous encourageons à nous faire parvenir votre inscription dans les plus brefs délais. Si la session choisie est complète, nous reportons votre inscription à une session suivante.

Seuls les formulaires accompagnés du règlement (pour les + de 18 ans) et du chèque de caution seront pris en compte et dans l'ordre d'arrivée des dossiers. Aucune réservation possible par téléphone ou fax ou mail. Les convocations aux différentes formations vous parviendront en temps utile.

Attention !! L'inscription aux cours ne vaut pas inscription à l'examen et inversement.

Formations possibles à partir 14 ans et 6 mois révolus dans le cadre de la chasse accompagnée (délivrée aux majeurs ou mineurs de plus de 15 ans). La présence du tuteur est alors fortement souhaitée. Les femmes enceintes ne sont pas admises au passage du permis de chasser ni aux formations pratiques préalables.

Droit à l'image et communication :

En vous inscrivant aux formations du permis de chasser, vous acceptez que votre image soit utilisée par la FDC 67 à des fins pédagogiques ou d'illustration d'articles d'information sur tous supports de communication.

En cas d'absence :

Excusée : votre candidature est reportée à une session suivante (en fonction des places disponibles).

Non excusée : le chèque de caution est encaissé, votre inscription est supprimée et les éventuels documents en notre possession vous sont retournés.



Fédération des Chasseurs du Bas-Rhin

Espace Chasse et Nature – Chemin de Strasbourg

67170 Geudertheim

Tél. : 03.88.79.12.77 Fax : 03.88.79.33.22

Dates de formations et examens 2018

N°	FORMATIONS			EXAMENS
	Théorie (1 journée complète)	Pratique initiale (1/2 journée – matin ou après-midi)	Pratique complémentaire (1/2 journée – matin ou après-midi)	
1	Jeuudi 21 décembre	Semaine du 2 au 5 et/ou semaine du 9 au 12 janvier	Semaine du 15 au 19 janvier	Examen (environ 30') Du 22 au 25 janvier
2	Vendredi 23 mars	Semaine du 26 au 29 mars et/ou semaine du 3 au 6 avril	Semaine du 9 au 13 avril	Du 16 au 19 avril
3	Vendredi 20 juillet	Semaine du 6 au 10 et/ou semaine du 20 au 24 août	Semaine du 27 au 31 août	Du 3 au 6 septembre
4	Vendredi 14 septembre	Semaine du 1 ^{er} au 5 et/ou semaine du 8 au 12 octobre	Semaine du 22 au 26 octobre	Du 22 au 25 octobre
5	Vendredi 26 octobre	Semaine du 12 au 16 et/ou semaine du 19 au 23 novembre	Semaine du 26 au 30 novembre	Du 3 au 6 décembre

BULLETIN D'INSCRIPTION A LA FORMATION DU PERMIS DE CHASSER

à retourner à la Fédération des Chasseurs du Bas-Rhin – Espace Chasse et Nature
Chemin de Strasbourg – 67170 Geudertheim

IDENTIFICATION DU CANDIDAT

Mme M.

NOM : Prénom :

Adresse :

CP : VILLE :

Date et lieu de naissance :

Téléphone : Portable :

Courriel :

AUTORISATION PARENTALE POUR ENFANT MINEUR

Je soussigné(e) Mme M.

NOM : Prénom :

autorise ma fille* mon fils* à participer aux formations théorique et pratique préalables à l'examen du permis de chasser

Fait à, le

Signature du représentant légal

* rayer la mention inutile

SESSION CHOISIE

CHOIX N° 1 : session n°

CHOIX N° 2 : session n°

Ci-joint, en règlement de la participation aux frais de formation, un chèque de 100,- € (manuel et DVD compris), libellé à l'ordre de la FDC 67

Un chèque de caution de 100,- €, libellé à l'ordre de la FDC 67

Formation gratuite pour enfant mineur

Demande mon inscription dans le cadre de la chasse accompagnée

La présente inscription vaut acceptation de l'utilisation de mon image (droit à l'image) pour tous supports de communication de la FDC 67

Fait à, le

Signature du candidat

Rappel : à réception de ce bulletin d'inscription, nous enverrons le dossier d'inscription à l'examen